

La voix de l'industrie du forage au Québec Bulletin #23 – 29 mai 2015

Les vacances de la construction

Devenues officielles en 1970 par un décret gouvernemental, elles seront inscrites à l'intérieur des conditions de travail qu'employeurs et travailleurs ont convenues. C'est à l'été 1971 que les fameuses « vacances de la construction » prennent effet pour la première fois au Québec.

Il est à noter que si les conventions collectives prévoient la fermeture des chantiers durant ces congés, elles prévoient aussi certaines exceptions.



Durant cette période estivale, on estime que le quart de la main-d'œuvre active du Québec prend aussi ses vacances. Ainsi, pendant plus de 35 ans, les deux dernières semaines complètes (dimanche à samedi) de juillet marquaient les vacances de la construction. Maintenant, elles peuvent déborder en août.

Pour 2015, elles se tiendront du 19 juillet au 1^{er} août 2015.

Source : CCQ

La dernière édition de *Ground Water Canada* est disponible en ligne



Walking the talk

Carolyn Camilleri profiles Aardvark Drilling, based in Guelph, Ont., a new-generation business that is focused on both health and safety and employee engagement.

The 2015 Canadian Truck King Challenge

Howard J Elmer provides some heavy-duty stats to back up your next heavy-duty purchase.

Myths about fracking

Guest columnist Greg Kozera, author of *Just the Fracks, Ma'am*, chips away at commonly held myths about the practice.

Lien vers le magazine : <http://magazine.groundwatercanada.com/publication/?m=3977&l=1>

Coordonnées de la permanence

Téléphone : 418 650-1877 ou 1 800 268-7318
Télécopieur : 418 650-3361

Courriel : info@aefq-forage.com
Site Internet : www.aefq-forage.com